

CONSEIL COMMUNAL DU 5 FEVRIER 2007

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

**1. ACCUEIL EXTRASCOLAIRE. – Commission communale de l'Accueil (C.C.A.) – Désignation de deux membres effectifs et de deux membres suppléants.**

Les membres de la Commission Communale d'Accueil sont désignés dans les six mois qui suivent les élections communales, pour une durée de six ans, renouvelable.

Le Collège communal a arrêté à trois le nombre de représentants par composante de la C.C.A. et a désigné Monsieur Thierry BOVY en qualité de membre effectif pour la première composante et Madame Christiane ORBAN-JACQUET, en qualité de membre suppléant.

Le Conseil communal doit désigner les deux autres membres et leurs suppléants.

**2. BATIMENTS SCOLAIRES – Programme des travaux d'Urgence – Ecole communale de Juslenville – Remplacement de châssis vétustes – Approbation du cahier spécial des charges, de l'estimation et fixation du mode de passation du marché.**

Dans le cadre du programme des travaux d'urgence, le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces a marqué un avis favorable sur un subsidie dans le cadre du projet de remplacement de châssis à l'école de Juslenville. Le cahier spécial des charges, l'estimation et le mode de passation du marché sont soumis à l'approbation du Conseil communal.

**3. BOIS COMMUNAUX – Travaux forestiers non subventionnables – Travaux forestiers ordinaires année 2007 – Devis SN/813/3/2007 - Approbation.**

Le devis SN/813/3/2007, n° 2196, relatif aux travaux forestiers non subventionnables à exécuter en 2007 dans les bois communaux est soumis à l'approbation du Conseil communal. Le devis est établi à un montant de 100.375,90 euros TVA comprise.

**4. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.- Budget 2007.- Approbation**

Approuve le budget 2007 :

Recettes Ordinaires	4 009 049,46
Dépenses Ordinaires	4 009 049,46
Recettes Extraordinaires	3 156 769,15
Dépenses Extraordinaires	3 156 769,15
Excédent	0

**5. FABRIQUE D'EGLISE DE JEHANSTER.- Modification budgétaire 1/2006.- Avis**

Emet un avis favorable à l'approbation de la présente modification budgétaire de la Fabrique d'église Saint Roch :

Recettes Ordinaires	19 247,50
Dépenses Ordinaires	19 247,50
Recettes Extraordinaire	94 057,00
Dépenses Extraordinaires	94 057,00
Excédent	0

**6. FABRIQUE D'EGLISE DE POLLEUR.- Budget 2007.- Avis**

Emet un avis favorable à l'approbation au présent budget de la Fabrique d'église Notre Dame :

Recettes Ordinaires	9 789,16
Dépenses Ordinaires	12 865,00
Recettes Extraordinaire	3 075,84
Dépenses Extraordinaires	
Excédent	0

**7. FABRIQUE D'EGLISE DE POLLEUR.- Modification budgétaire 1/2006.- Avis**

Emet un avis favorable à l'approbation de la présente modification budgétaire de la Fabrique d'église Notre Dame :

Recettes Ordinaires	11 048,08
Dépenses Ordinaires	14 445,00
Recettes Extraordinaire	3 947,60
Dépenses Extraordinaires	550,68
Excédent	0

**8. FABRIQUE D'ÉGLISE DE THEUX .- Modification budgétaire 1/2006 .- Avis**

Emet un avis favorable à l'approbation de la présente modification budgétaire de la Fabrique d'église Sts Hermes et Alexandre :

Recettes Ordinaires	38 150,87
Dépenses Ordinaires	43 539,44
Recettes Extraordinaire	8 363,57
Dépenses Extraordinaires	2 975,00
Excédent	0

**9. FABRIQUE D'ÉGLISE PROTESTANTE VERVIERS .- Modification budgétaire 1/2006 .- Avis**

Emet un avis favorable ou défavorable à l'approbation de la présente modification budgétaire de la Fabrique d'église Protestante de Verviers:

Recettes	25 375,00
Dépenses	25 375,00
Excédent	0

**10. FINANCES – Emprunts groupés pour le financement des dépenses extraordinaires 2007 – Approbation du cahier spécial des charges, de l'estimation et fixation du mode de passation du marché.**

Vu le budget communal de l'exercice 2006, notamment les moyens de trésorerie et considérant qu'il faut recourir à l'emprunt pour le paiement des dites dépenses, il y a lieu de contracter un emprunt groupé auprès d'un organisme bancaire.

**11. HOTEL DE VILLE - Installation téléphonique – Central téléphonique en contrat de location financement – Levée de l'option d'achat. – Approbation.**

Dans le cadre de l'acquisition d'un central téléphonique en 2001, un contrat de location-financement a été conclu auprès de Dexia. Le contrat susmentionné vient à échéance le 01/02/2007 et le Conseil communal doit lever l'option d'achat d'un montant de 374,22 euros TVA comprise afin de conserver l'installation téléphonique en place.

**12. INFRASTRUCTURES SPORTIVES – Programme « Sport de rue » - Aménagement d'un espace multisports – Aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique – Confirmation du maintien des deux projets.**

Dans le cadre de la nouvelle législature, le Ministre en charge du budget demande au Conseil communal de confirmer sa volonté de poursuivre les projets en terme d'infrastructures sportives pour lesquels une promesse ferme de subsides n'a pas encore été allouée. Les projets concernés sont l'aménagement d'un espace multisports dans le quartier des Grands Prés à Juslenville et l'aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique.

**13. LIBERALISATION DU MARCHE DE L'ELECTRICITE – Mise en place d'un marché public pour l'achat d'énergie pour les bâtiments communaux et l'éclairage public – Participation à un achat groupé – Accord de principe.**

Dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité, l'Association Intercommunale coopérative Finimo invite la Commune de Theux à prendre part à la passation d'un marché public pour l'achat groupé d'énergie pour les bâtiments communaux et l'éclairage public et demande un accord de principe à cette participation.

**14. MATERIEL ROULANT – Acquisition d'une camionnette tôle neuve – Approbation du cahier spécial des charges, de l'estimation et fixation du mode de passation du marché.**

Le Conseil communal souhaite acquérir, en remplacement d'un véhicule vétuste une camionnette tôle neuve. Le cahier spécial des charges, l'estimation et le mode de passation du marché sont soumis à l'approbation du Conseil communal.

**15. PATRIMOINE.- Convention entre la SA Fenris et la commune relative au financement d'un investissement ludique supplémentaire au parc animalier.- Approbation.**

Depuis le 15 mars 2002, la commune a attribué la concession de l'exploitation du parc à gibier de La Reid à FENRIS SA. Le concessionnaire du parc animalier a réalisé divers investissements pour plusieurs centaines de

milliers d'euros et a soumis au collège communal un nouveau projet de "parcours-aventures".Le but de cette activité est la découverte de la forêt à travers un parcours en hauteur, d'arbre en arbre, à réaliser de façon plus ou moins sportive selon ses envies et capacités physiques. Pour favoriser le développement touristique, le Conseil aide le concessionnaire à pouvoir réaliser ce "parcours-aventures" via une avance de fonds couvrant le montant de l'investissement, à rembourser en dix ans.

**16. PERSONNEL. – Convention de mise à disposition de personnel au sein de l'ASBL Centre culturel de Theux. – Adoption - Prolongation.**

Prolongation pour la période du 01/03/07 au 31/08/07 de la convention de mise à disposition d'Arnaud GURDAL au sein de l'asbl Centre culturel de Theux.

**17. SECURITE. – Diagnostic local de sécurité – Approbation.**

L'arrêté royal du 7 décembre 2006 stipule que les communes définissent elle-même leurs points forts et leurs points faibles sur base d'un Diagnostic Local de Sécurité et qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2007, les communes bénéficieront d'un Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention.

Le projet tel qu'élaboré assure la coordination, la cohérence et l'articulation de l'ensemble des projets qu'il développe et est soumis à l'approbation du Conseil communal.

**HUIS CLOS**

**18. ENSEIGNEMENT. – Démission d'une maîtresse de morale non confessionnelle – Acceptation.**

**19. ENSEIGNEMENT. – Désignations à titre temporaire – Ratification.**